Politique familiale municipale

Municipalité amie des aînés

Saint-Philémon

2015
2017

Table des matières

Mot du maire 4

Définition d'une politique Familles et Aînés 6

Mandat du comité 8

Définition de la famille et des aînés 12

Principes directeurs 14

Portrait statistique de la municipalité 16

Acquis de la municipalité 22

Qualités du milieu 24

Faits saillants des consultations 25

Suivi de la démarche 26

Plan d'action 27

LISTE DES SIGLES

CDÉ :	Comité de développement économique
CHSLD :	Centre d'hébergement et de soins de longue durée
CLD :	Centre local de développement
CSSS :	Centre de santé et de services sociaux
ENM :	Enquête nationale auprès des ménages
FADOQ :	Fédération de l'âge d'or du Québec
HLM :	Habitation à loyer modique
MAMOT :	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
MTQ :	Ministère des Transports du Québec
MRC :	Municipalité régionale de comté
OMH :	Office municipal d'habitation
OTJ :	Organisation des terrains de jeu
RQFA :	Responsable des questions Familles et Aînés
TGN :	Taux global de non-réponse

élément commun aux quatre municipalités de la Contrée

Cette image indique un élément commun aux quatre municipalités de la Contrée en montagnes dans Bellechasse.

ARNAUD GUERTIN

VINCENT ET LÉO LAMBERT

Mot du maire

Lorsque la municipalité a entamé en 2013 le travail d'élaboration de sa politique Familles et Aînés, elle l'a fait pour atteindre un seul objectif : améliorer la qualité de vie de ses familles et de ses aînés. Pour réaliser cette démarche, la municipalité a travaillé en étroite collaboration avec d'importants partenaires. Elle s'est tout d'abord alliée aux trois autres municipalités de la Contrée en montagnes, soit Buckland, Saint-Nazaire-de-Dorchester et Saint-Léon-de-Standon, afin de réaliser une politique Familles et Aînés commune aux municipalités de la Contrée. Or, comme les familles et les aînés de Saint-Philémon ont des besoins qui leur sont propres, les mesures prévues au plan d'action ont été déterminées uniquement à partir de ces besoins.

Dans cette démarche, la municipalité a aussi travaillé avec les 19 autres municipalités de Bellechasse pour élaborer la politique Familles et Aînés de la MRC. Ce travail de concertation a permis aux municipalités d'alimenter la MRC en l'informant des besoins des familles et des aînés de Bellechasse. Ces besoins ont été traités sous l'angle des champs de compétence relevant d'une MRC.

Tout ce travail de consultation et de rédaction est maintenant terminé. Cette politique, adoptée par le conseil municipal en 2014, sera mise en action à partir de 2015 pour une période de trois ans.

Toute la population de la municipalité va recevoir l'information et cette politique constituera un guide pour les élus municipaux. Je pourrais vous entretenir plus longtemps de la politique Familles et Aînés de Saint-Philémon, mais j'aimerais plutôt vous inviter à en prendre connaissance en lisant les pages qui suivent.

À partir des valeurs communes qui y sont présentées, nous pourrons travailler ensemble à créer un milieu de vie agréable pour tous nos concitoyens.

Daniel Pouliot, maire

OLIVIER ROBILLARD

Définition d'une politique Familles et Aînés

élément commun aux quatre municipalités de la Contrée

OLIVIER ROBILLARD ET ANNE TALBOT

Une politique Familles et Aînés est :

- une démarche qui vise à améliorer la qualité de vie des familles et des aînés par des actions concrètes en proposant un plan d'action qui s'échelonne sur trois ans ;
- un guide pour les élus municipaux qui s'engagent à tenir compte des besoins des familles et des aînés lors de leurs prises de décisions ;
- une démarche qui favorise l'implication citoyenne, puisque la politique est basée sur une consultation de la population ainsi que sur le travail d'un comité composé de bénévoles du milieu ;
- une démarche qui encourage la concertation des différents acteurs du milieu.

VIRGINIE TALBOT

Mandat du comité

élément commun aux quatre municipalités de la Contrée

Afin d'élaborer cette politique, la municipalité a procédé à la création d'un comité de travail formé d'une élue municipale et de représentants des familles et des aînés de la municipalité.

Ce comité avait pour mandat l'élaboration de la présente politique. Pour y arriver, le comité a accompli diverses étapes : se doter d'un regard commun sur les familles et les aînés; étudier le profil statistique de la population et dresser le portrait des services disponibles; consulter les familles et les aînés; étudier les résultats des consultations et, finalement, élaborer la présente politique ainsi que son plan d'action.

Voici le mandat que le conseil municipal a confié au comité Familles et Aînés de Saint-Philémon :

- être responsable de l'élaboration et de l'implantation de la démarche ;
- sensibiliser la population et les élus à « Penser et agir Familles et Aînés » ;
- être à l'écoute des besoins de la population ;
- assurer un lien entre la population et le conseil municipal ;
- être une instance consultative auprès du conseil municipal en ce qui concerne les familles et les aînés ;
- proposer au conseil municipal un plan d'action réaliste et collaborer avec ce dernier à sa réalisation ;
- faire le suivi du plan d'action afin d'en assurer la continuité ;
- développer une vision intergénérationnelle.

MEMBRES DU COMITÉ

ENFANTS AU PARC

Membres du comité

Marylène Prévost, conseillère municipale responsable des questions Familles et Aînés

France Gagnon, représentante du comité de développement économique

Yolande Noël, représentante des aînés et de la FADOQ

Cécile Pelchat, représentante des aînés et du cercle de fermières

Claudine Picard, représentante des familles et représentante de l'école

Mélanie Roy-Beaulieu, représentante des familles

élément commun aux quatre municipalités de la Contrée

Définition de la famille et des aînés

La famille est le premier milieu de vie de chaque individu. Elle s'inscrit en chacun de nous par des liens d'attachement et de soutien parent-enfant et par des relations entre les générations où se transmettent des valeurs, des connaissances et des souvenirs.

Les familles sont aussi les piliers de notre communauté. Elles réunissent des gens unis par un sentiment d'appartenance. Par leurs actions, les familles contribuent au dynamisme et à la qualité de vie de leur milieu.

Les valeurs communes véhiculées par nos familles et nos aînés favorisent l'ouverture, l'entraide et la solidarité entre les communautés.

Dans le cadre de la présente politique Familles et Aînés, un aîné est une personne âgée de 65 ans et plus.

Principes directeurs

élément commun aux quatre municipalités de la Contrée

Pour guider sa réflexion lors du choix des actions, le comité a établi des principes directeurs. Ces principes constituent la toile de fond qui oriente toutes les mesures prévues au plan d'action.

- Recréer un sentiment d'appartenance, de fierté, d'engagement et de participation.
- Donner le goût de faire du bénévolat et soutenir les personnes bénévoles par la valorisation de leur engagement.
- Optimiser les infrastructures existantes. En somme, créer des événements plutôt que des bâtiments.
- Maintenir les services de proximité en favorisant la promotion de nos services et de nos produits locaux.
- Développer notre accueil afin d'intégrer adéquatement les nouveaux arrivants.
- Reconnaître les quatre milieux de vie qui constituent la Contrée et les développer en complémentarité.

Portrait statistique de la municipalité

Évolution de la population de 1996 à 2013

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011

Population 1996	Population 2001	Population 2006	Population 2011	Population 2013 (décret du MAMOT)
853	855	790	742	742

Population par groupe d'âge en 2011 et variation par rapport à 2006

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011

Âge médian des citoyens 53,5 ans

0-14 ans 10 %
Baisse de 2 %

15-29 ans 15 %
Stable

30-49 ans 19%
Baisse de 4 %

Population 742

50-64 ans 30 %
Hausse de 2 %

65 ans + 26 %
Hausse de 5 %

Il est important de noter que, dans un souci de confidentialité, Statistique Canada arrondit les chiffres. Par conséquent, il est possible que la somme des données ne corresponde pas toujours à 100 %.

Portrait statistique de la municipalité (suite)

Nombre de naissances

Source : CSSS Alphonse-Desjardins, secteur Bellechasse

Revenu médian des ménages 33 369 $

Composition des familles

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011

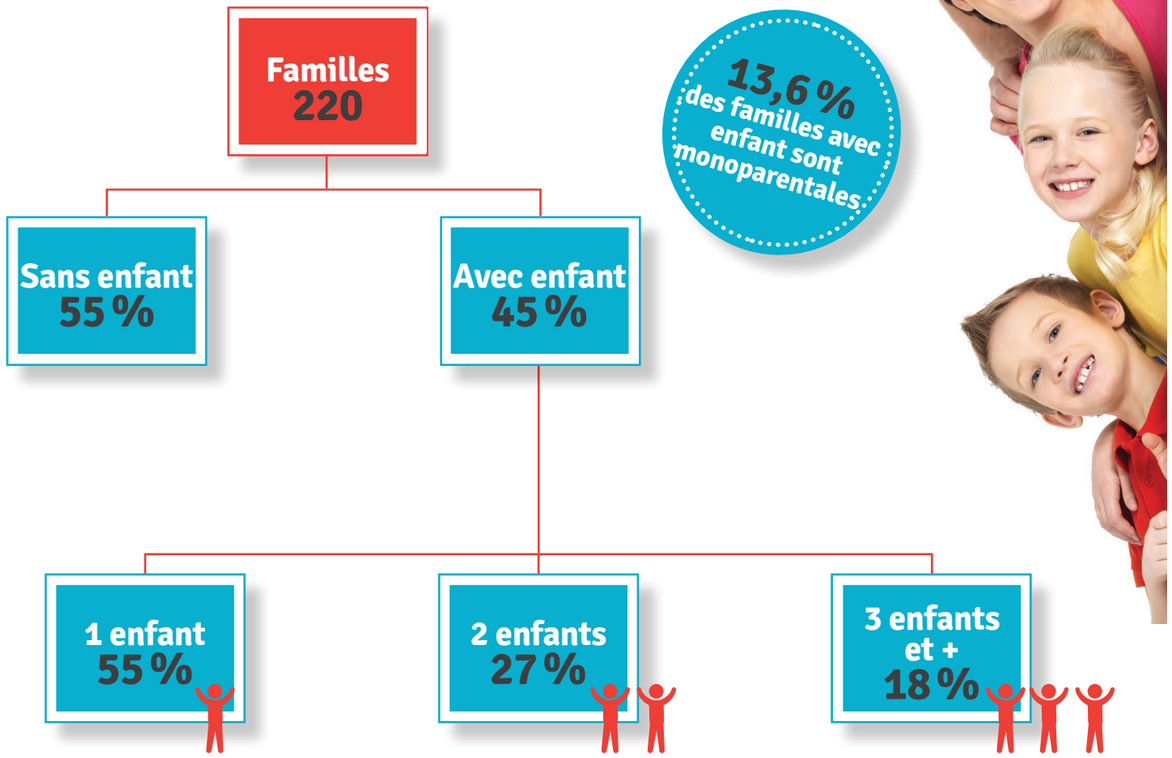

13,6 % des familles avec enfant sont monoparentales

Portrait statistique de la municipalité (suite)

Profil démographique des personnes âgées de 65 ans et + (dans les ménages privés)

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011

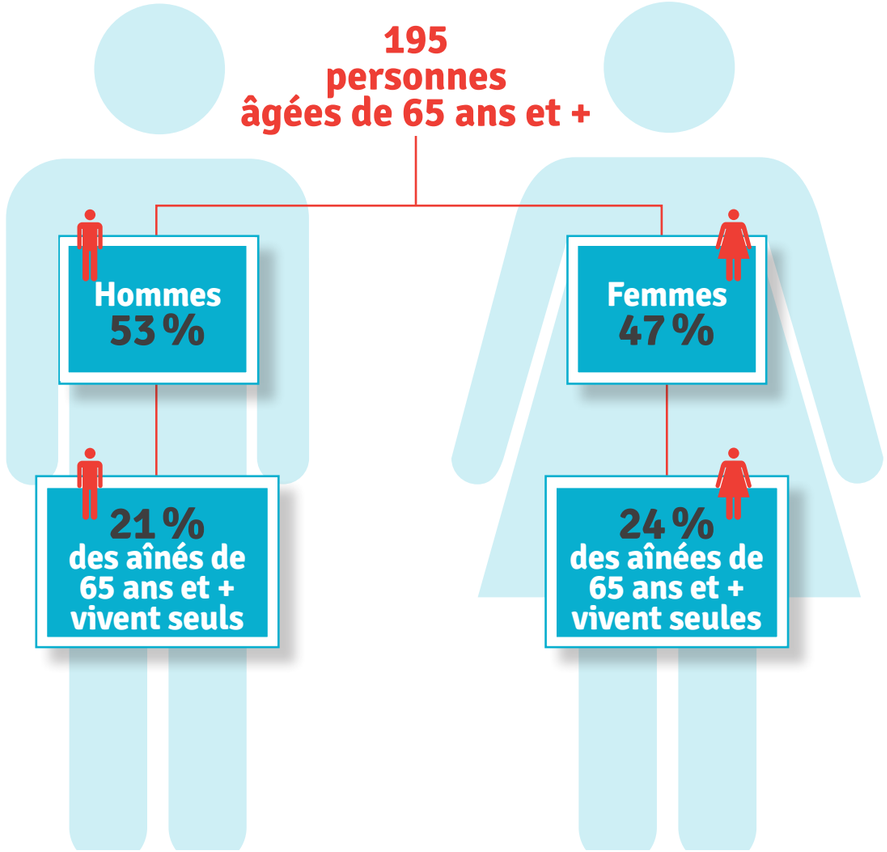

Niveau de scolarité de la population âgée de 25 à 65 ans

Source : ENM de 2011

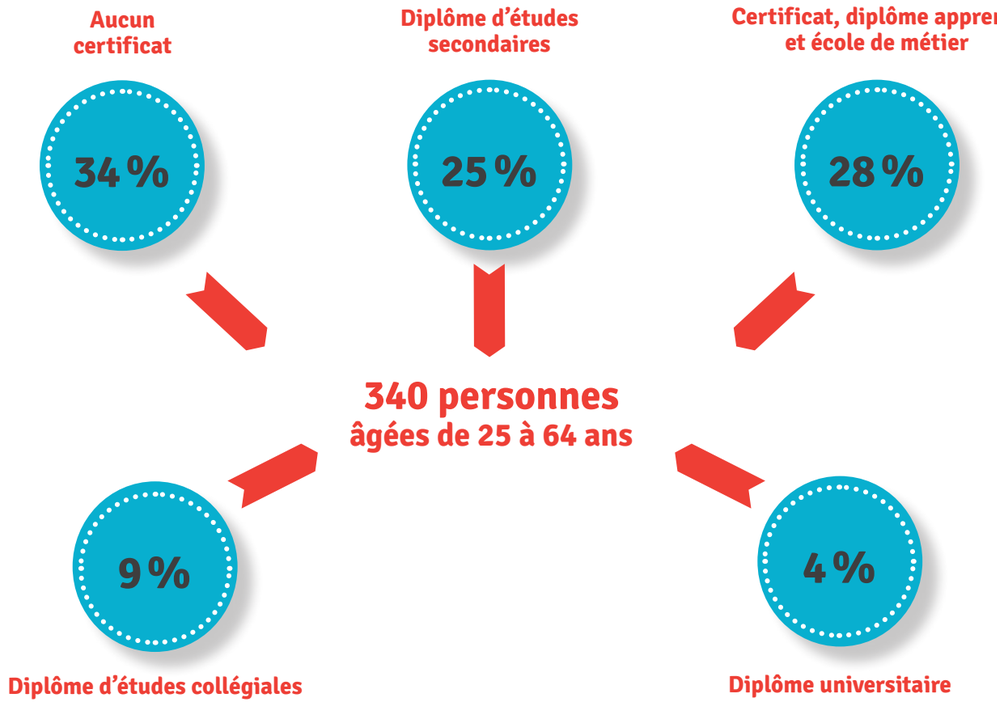

Nombre de permis de construction

Source : MRC de Bellechasse

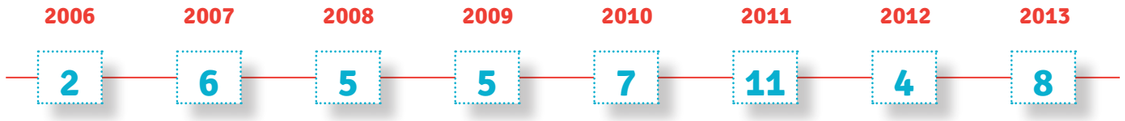

Pour les estimations de l'ENM, le TGN est utilisé comme indicateur de la qualité des données. Pour la municipalité de Saint-Philémon, cet indicateur a été fixé à 43.6 % pour l'ENM de 2011. Un TGN élevé indique un risque plus important d'imprécision de certaines données.

Acquis de la municipalité

Loisirs, sports et culture

Saint-Philémon est un lieu idéal pour les amants de la nature et les adeptes d'activités de plein air comme la chasse, la pêche, le ski de fond, le ski alpin et les randonnées pédestres.

Les familles et les aînés de Saint-Philémon ont accès à plusieurs infrastructures de loisirs telles qu'un parc municipal avec une magnifique fontaine d'eau, un terrain de baseball, un parc comprenant des modules de jeux, un terrain de pétanque, une patinoire quatre saisons (qui permet de jouer au deck-hockey l'été), des aires de repos, une bibliothèque municipale, une maison-musée ainsi qu'un accès privilégié au ranch, au parc et à la station touristique du Massif-du-Sud qui offre le plus haut domaine skiable du Québec.

Depuis quelques années, de nombreux gestes ont été posés afin de contribuer à l'enrichissement de la vie communautaire de la municipalité. Cette dernière a entre autres procédé à l'amélioration du centre du village afin de créer un lieu de rassemblement chaleureux et accueillant pour ses familles et ses aînés.

Avec l'aide de bénévoles, la municipalité organise chaque année des événements qui permettent aux familles et aux aînés de se réunir. Les organismes municipaux contribuent eux aussi à enrichir la vie communautaire de la municipalité en proposant différentes activités aux Philémontois et aux Philémontoises. La municipalité a d'ailleurs adopté une politique culturelle et patrimoniale pour favoriser l'émergence de nouveaux projets.

Établissement scolaire et service de garde

Les familles de Saint-Philémon ont accès à une école primaire et à un service de garde pour les enfants d'âge préscolaire et scolaire. Elles bénéficient aussi d'un service de terrain de jeu unifié en période estivale.

Habitation

Pour se loger, les aînés de la municipalité ont accès à un office municipal d'habitation. La politique domiciliaire adoptée en 2012 offre de nombreux avantages favorisant l'accueil de nouveaux résidants et l'accès à la propriété.

Sécurité

La municipalité compte un service de premiers répondants médicaux (service préhospitalier d'urgence) ainsi qu'un service incendie. Une visite des résidences est effectuée afin de vérifier les extincteurs et les avertisseurs de fumée.

Services

Des cliniques de vaccination pour les enfants et les adultes sont offertes dans notre milieu par le CSSS Alphonse-Desjardins. Plusieurs commerces facilitent également la vie de la population de Saint-Philémon, dont l'épicerie, le restaurant, la station-service et la quincaillerie.

Qualités du milieu

élément commun aux quatre municipalités de la Contrée

PIERRE DUBEAU ET THÉRÈSE HÉBERT

Environnement

Grands espaces, proximité et accessibilité de la nature, eau et air purs, tranquillité, loin des tracas de la ville comme les embouteillages et la pollution lumineuse.

Social

Solidarité, sociabilité, entraide, sentiment de sécurité.

Sentiment d'appartenance

Fierté, implication communautaire, les gens se connaissent tous, le village est perçu comme une grande famille.

Économique

Coût abordable des résidences.

Faits saillants des consultations

Afin d'élaborer cette politique et son plan d'action, le comité Familles et Aînés de Saint-Philémon a procédé à une démarche de consultation permettant de recenser les besoins des familles et des aînés philémontois.

Une consultation en ligne et un sondage papier ont permis de connaître les besoins des familles. Les aînés, quant à eux, ont été rencontrés lors d'une consultation publique.

Grâce aux informations ainsi recueillies, le comité a pu établir de grands constats à partir desquels des actions seront posées afin d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés de Saint-Philémon.

Consultation des familles :

358 sondages acheminés par la poste

111 répondants, soit un taux de participation de **11 %**

Consultation des aînés :

42 participants

ENFANTS À LA GARDERIE

PLANTATION D' ARBRES

Suivi de la démarche

Portée par les acteurs de notre milieu, la politique Familles et Aînés a un cycle de vie qui s'étale sur plusieurs années. Elle doit constamment s'adapter, d'une part, aux réalités changeantes des familles et des aînés et, d'autre part, à la réalité de notre municipalité et de nos partenaires. L'élaboration de cette politique a amené les membres du comité à mieux comprendre, notamment grâce aux consultations, les nouvelles réalités vécues par les familles et les aînés de notre municipalité.

Les membres du comité Familles et Aînés assureront donc le suivi de cette politique et de ce plan d'action pendant les trois années de sa mise en œuvre.

De plus, l'élue responsable des questions Familles et Aînés de la municipalité siégera au comité Familles et Aînés de la MRC afin d'assurer une bonne circulation de l'information entre la MRC et les familles et les aînés de Saint-Philémon. De cette façon, la MRC sera informée des besoins exprimés par les familles et les aînés et pourra réaliser elle aussi des actions qui permettront d'améliorer concrètement leur qualité de vie.

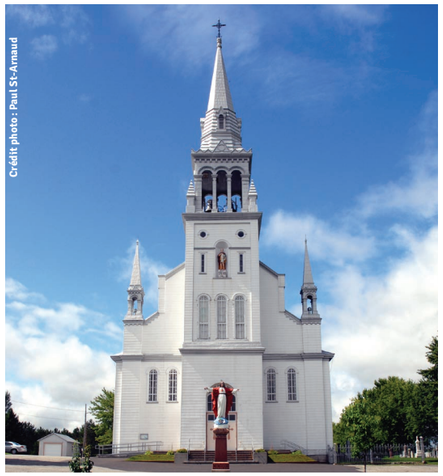

Crédit photo : Paul St-Arnaud

Plan d'action

LÉGENDE DE LA COLONNE CIBLE

F = Familles
A = Aînés

Axe d'intervention : LA SÉCURITÉ

CONSTAT : Lors des consultations, les familles et les aînés ont exprimé leur sentiment d'insécurité dans leurs déplacements à pied.

OBJECTIF : Assurer la sécurité des familles et des aînés lors de leurs déplacements à pied.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Faire une demande au programme « À pied, à vélo, ville active » afin de bénéficier de leur expertise.	F-A	Municipalité	x		
Étudier les deux scénarios envisageables (réfection ou retrait) pour la réparation des trottoirs.	F-A	Municipalité	x		
Réaliser les travaux de réparation des trottoirs selon les résultats de l'étude.	F-A	Municipalité		x	x
Déneiger les trottoirs l'hiver.	F-A	Municipalité	x	x	
Se doter d'un panneau mobile indiquant la vitesse, en collaboration avec d'autres municipalités de Bellechasse, afin d'inciter les conducteurs à respecter les limites de vitesse.	F-A	Municipalité	x		

CONSTAT : Les familles et les aînés mentionnent qu'ils ne se sentent pas en sécurité quand ils se déplacent en vélo.

OBJECTIF : Assurer la sécurité des familles et des aînés lors de leurs déplacements en vélo.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Faire la demande au MTQ afin qu'il aménage une bande cyclable le long de la route 281 pour sécuriser l'accès à la Cycloroute de Bellechasse au parc des chutes d'Armagh.	F-A	Municipalité		x	x

CONSTAT : Lors de la consultation, les aînés mentionnent que l'accès à la bibliothèque est problématique pour les personnes à mobilité réduite.

OBJECTIF : Faciliter l'accès à la bibliothèque pour les personnes à mobilité réduite.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Aménager une rampe d'accès à l'entrée de la bibliothèque.	A	Municipalité	x		

Axe d'intervention : L'HABITATION

CONSTAT : Lors de la consultation, les aînés mentionnent que l'offre en habitation est insuffisante pour les personnes âgées (résidence d'accueil avec services, OMH et logement).

OBJECTIF : Améliorer l'offre en habitation pour les aînés afin qu'ils demeurent dans la municipalité ou dans les municipalités environnantes.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Répertorier les résidences pour aînés dans les environs et mettre à jour cette liste tous les ans.	A	CDÉ	x		
Publier la liste pour informer les aînés ainsi que leur famille.	A	Municipalité et CDÉ	x		
Informer la population de la mesure incitative prévue à la politique domiciliaire pour l'aménagement ou la construction d'une résidence pour les aînés.	F-A	Municipalité et CDÉ	x		

CONSTAT : Les aînés souhaitent demeurer dans leur résidence le plus longtemps possible, mais expriment certains besoins.

OBJECTIF : Favoriser le maintien à domicile des aînés en facilitant l'accès aux services qui leur sont offerts et en augmentant leur sentiment de sécurité.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Informer les aînés des services de soutien à domicile offerts. Embaucher une ressource (ex. étudiant en travail social) pour rencontrer les aînés et leur présenter le bottin des aînés.	A	Municipalité	x		
Créer et mettre à jour annuellement la liste des personnes disponibles pour effectuer de menus travaux.	A	CDÉ	x		
Faire connaître la liste des personnes disponibles pour effectuer de menus travaux.	A	Municipalité et CDÉ	x		
Installer des balises fluorescentes affichant les numéros d'immeuble afin que les membres des services de sécurité (premiers répondants, pompiers, policiers, ambulanciers) puissent repérer rapidement l'immeuble où ils doivent se rendre en cas d'urgence.	A	Municipalité	x		

CONSTAT : Les familles et les aînés mentionnent qu'il manque de terrains disponibles dans la zone urbaine pour la construction résidentielle.

OBJECTIF : Développer l'offre de terrains disponibles dans la zone urbaine pour la construction résidentielle.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Répertorier périodiquement les terrains disponibles pour la construction résidentielle.	F-A	Municipalité	x	x	x
Réaliser le prolongement de la rue Tanguay afin d'attirer de nouvelles familles et de répondre aux besoins des résidents actuels.	F-A	Municipalité	x	x	x

Axe d'intervention : LES LOISIRS, LES SPORTS ET LA VIE COMMUNAUTAIRE

CONSTAT : Les familles et les aînés demandent qu'il y ait plus d'activités de loisirs.

OBJECTIF : Accroître l'offre d'activités de loisirs dans la municipalité.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Recruter de nouveaux membres pour le comité des loisirs.	F-A	Comité Familles et Aînés et comité des loisirs	x		
Établir une entente avec la commission scolaire de la Côte-du-Sud pour accéder au gymnase de l'école en dehors des heures scolaires.	F	Municipalité	x		
Organiser un club de marche intérieure dans le gymnase ou l'église.	A	Comité des loisirs	x		
Réaménager le site du Festival de la truite afin d'en faciliter l'accès aux familles et aux aînés.	F-A	Municipalité	x	x	x

Axe d'intervention : LE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

CONSTAT : Lors de la consultation, les utilisateurs et les organismes ont mentionné que l'accès à la salle communautaire est onéreux pour les organismes.

OBJECTIF : Faciliter l'accès à la salle communautaire.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Conclure une entente avec la fabrique pour rendre la salle communautaire située au sous-sol de l'église plus accessible.	A	Municipalité et assemblée de Fabrique	x		

CONSTAT : Les bénévoles qui œuvrent dans les organismes déplorent le manque de relève.

OBJECTIF : Sensibiliser la population à l'importance de l'implication communautaire.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Inviter la population à s'impliquer dans les divers comités de la municipalité.	F-A	Municipalité et organismes	x		

Axe d'intervention : L'ENVIRONNEMENT

CONSTAT : L'eau est pure et abondante dans la municipalité, mais on constate qu'il y a du gaspillage (par exemple, arrosage des jardins et lavage des entrées en asphalte).

OBJECTIF : Promouvoir des mesures incitatives pour réduire la consommation d'eau potable.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Publier des articles de sensibilisation qui présentent des comportements responsables de consommation de l'eau.	F-A	Municipalité		x	

Axe d'intervention : L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

CONSTAT : Les familles et les aînés souhaitent obtenir plus d'information sur ce qui se passe au sein de la municipalité.

OBJECTIF : S'assurer que les familles et les aînés sont bien informés de ce qui se passe dans la municipalité.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Installer un tableau électronique diffusant de l'information municipale.	F-A	Municipalité		x	
Mettre à jour plus fréquemment le site Web municipal.	F-A	Municipalité	x		
Rappeler à la population de consulter régulièrement le site Web.	F-A	Municipalité	x		
Distribuer gratuitement à toute la population le journal communautaire *Le Lien*.	F-A	Municipalité	x		

CONSTAT : Les familles et les aînés souhaitent obtenir plus d'information sur les activités de loisirs qui leur sont offertes.

OBJECTIF : S'assurer que les familles et les aînés sont informés des activités de loisirs offertes.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Faire connaître les loisirs et les activités qui se déroulent dans la municipalité.	F-A	Organismes municipaux et Municipalité	x		
Faire circuler l'information sur les loisirs et les activités qui se déroulent dans les municipalités avoisinantes.	F-A	Municipalité	x		
Faire connaître les lieux propices à la pratique de la raquette et de la marche dans la municipalité.	F-A	Municipalité	x		

CONSTAT : Lors des consultations, les familles et les aînés mentionnent que la couverture cellulaire et Internet haute vitesse ne sont pas adéquats.

OBJECTIF : Améliorer la couverture cellulaire et l'accès à Internet haute vitesse dans la municipalité.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Organiser une rencontre avec les fournisseurs de services de télécommunications (Telus et Vidéotron).	F-A	Municipalité	x		

Axe d'intervention : LE TRANSPORT

CONSTAT : Lors de la consultation, les aînés expriment des besoins en transport.

OBJECTIF : Répondre aux besoins des aînés en matière de transport.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
En collaboration avec la MRC de Bellechasse, revoir le mode de fonctionnement des principaux services de transport afin d'en faciliter l'accès (transport d'accompagnement bénévole, transport collectif et transport adapté).	A	Municipalité	x	x	x
Mandater la MRC de Bellechasse pour qu'elle développe un service de navette desservant les principaux axes routiers (routes 281, 277, 279, 132 et 216) et permettant aux aînés de se rendre à Lévis.	A	Municipalité	x	x	x

Axe d'intervention : L'ORGANISATION MUNICIPALE

CONSTAT : Lors de la consultation, de nouvelles familles ont déploré l'absence d'une procédure d'accueil rapide.

OBJECTIF : S'assurer que tous les nouveaux arrivants sont accueillis chaleureusement et dans un délai raisonnable au sein de la municipalité.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Réviser la procédure d'accueil des nouveaux arrivants afin qu'elle prévoie des actions peu de temps après leur arrivée.	F-A	Municipalité et CDÉ	x		
Obtenir la liste mensuelle des nouveaux arrivants.	F-A	Municipalité et CDÉ	x		
Souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants dans le journal *Le Lien*.	F-A	Municipalité et CDÉ	x		

CONSTAT : Les familles demandent que des tables à langer soient installées dans les bâtiments municipaux.

OBJECTIF : Veiller à ce que les bâtiments municipaux soient pourvus de tables à langer.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Installer des tables à langer dans les bâtiments municipaux.	F	Municipalité	x		

Remerciements

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de la politique Familles et Aînés de Saint-Philémon.

- Secrétariat aux aînés
- MRC de Bellechasse
- Lise Prévost (Carrefour Action municipale et Familles)
- Guy Boudreau (CLD de Bellechasse)
- Suzie Lavigne, Lucie Morin, Marie-Claude L'Espérance et Éric Lemieux (CSSS Alphonse-Desjardins — secteur Bellechasse)
- Daniel Piché ainsi que les membres de la Table de concertation des aînés et leurs proches de Bellechasse
- Tous les citoyens de Saint-Philémon ayant participé à la consultation des familles et des aînés

Nous remercions spécialement les membres du comité Familles et Aînés pour leur implication ainsi que Marilyn Laflamme, chargée de projet, pour son accompagnement tout au long de cette démarche.

Crédits

Conception graphique : Amori design graphique
Impression : Impressions P.A. Morin / pamorin.com
Révision linguistique : Marie-Élaine Gadbois / Oculus révision
Rédaction : Nathalie Fortin et Marilyn Laflamme, chargées de projet

THÉRÈSE HÉBERT

THÉRÈSE, AMÉLIE ET FÉLIX

OLIVIER ROBILLARD

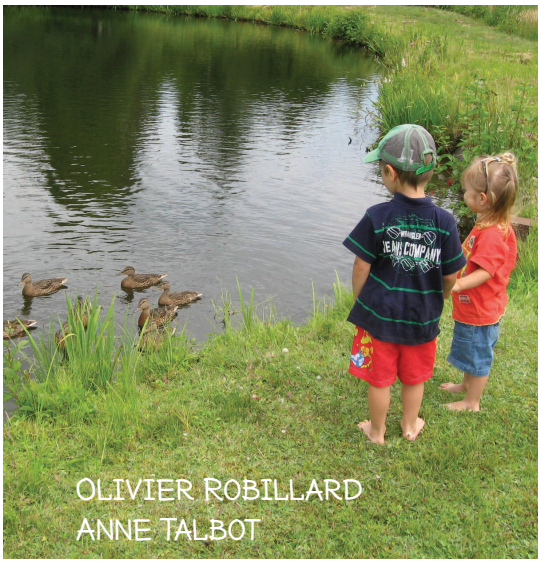
OLIVIER ROBILLARD
ANNE TALBOT

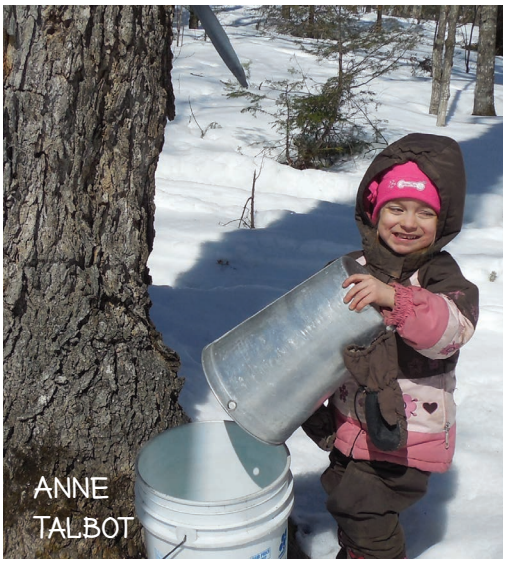
ANNE TALBOT

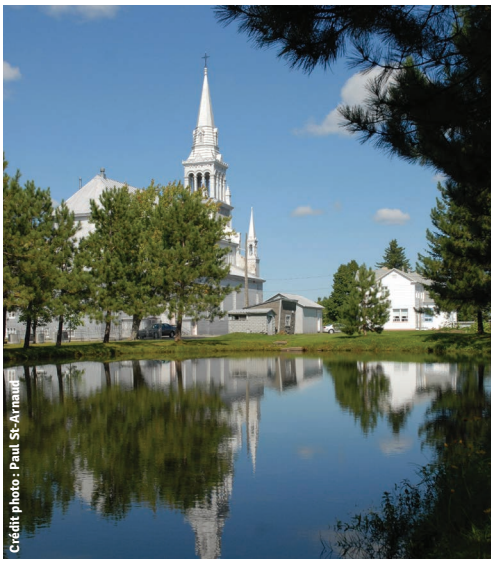
Crédit photo : Paul St-Arnaud

Municipalité de Saint-Philémon
1531, rue Principale
Saint-Philémon (Québec) G0R 4A0
Tél. : 418 469-2890 / Téléc. : 418 469-2726
munphile@globetrotter.net

CARREFOUR ACTION municipale et famille

Municipalité amie des aînés

En partenariat avec :

Famille Québec